

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 10 FEVRIER 2015

Présents :

P. Aloupis - B. Ang - J. Angelergues - P. Blayau - S. Bonnisseau - C. Botella - D. Bourdin - M-C. Camus-Delage - P. Cauvin - J. Chambrier-Slama - B. Chervet - E. Dahan-Soussy - A. Gibeault - S. Lambertucci-Mann - C. Lechartier-Atlas - M. Ody - M. Papageorgiou - B. Rodde - C. Smadja - E. Sparer - J. Torrente

Excusés (représentés) : B. Ithier - F. Moggio

Absent : A. Raix

Invités présents :

T. Bokanowski - F. Coblenze - C. De Kerchove - B. Le François - G. Pragier - D. Ribas - J. Schaeffer - A. Sitbon - M. Vautherin-Estrade - E. Valentin - M. Vincent

Invités excusés : J-L. Baldacci - F. Brette - L. Danon-Boileau - M. Pichon-Damesin

Invités pour la comptabilité de la SPP : M. Mariller (commissaire aux comptes)

M. Bahri (expert-comptable)

Invité pour le CPLF : M. Aisenstein (excusée)

Bernard Chervet ouvre la séance en spécifiant qu'il s'agit du dernier CA, administrateurs et invités réunis, de notre mandature. Le prochain CA sera consacré à un dossier d'éthique qui exige une réunion des seuls administrateurs.

1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 janvier 2015

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2/ Comptabilité de la SPP

- Invitation de M. Mariller, commissaire aux comptes.

- Présentation des comptes par M. Bahri, expert-comptable.

Bernard Chervet rappelle que le prévisionnel 2014 n'incluait évidemment pas les dépenses liées à l'achat de nouveaux locaux, projet amorcé en cours d'année. La lecture de la comptabilité doit donc se faire en corrigeant l'incidence de ce poste budgétaire. Cette correction faite, nous pouvons observer une diminution des dépenses de 3,35%, qui ne compense malheureusement pas la diminution des produits, en particulier des activités scientifiques. Le résultat s'en trouve déficitaire ; trois paramètres interviennent : l'achat de la rue Daviel, les frais provoqués par l'opposition d'un certain nombre de membres à ce projet, le déficit de certaines activités scientifiques.

Le budget de fonctionnement n'inclut que les intérêts de nos emprunts pour Daviel, pas le capital qui entre dans les amortissements et la capitalisation.

Par ailleurs, en ce qui concerne la lente contribution des membres au projet de Daviel, et la gestion à long terme de cet investissement, M. Bahri nous conseille fortement d'installer une « commission d'investissement ». Celle-ci a été créée à l'initiative de Bernard Chervet sous

l'appellation « Comité de suivi de Daviel », chargé des travaux, du financement et de la collecte de fonds.

3/ Organisation et préparation de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2015 (fin)

Le président remercie chaleureusement le CA de l'avoir accompagné tout au long de sa mandature. Il insiste sur la qualité du travail, sur l'attention, la confiance, le sens des responsabilités des administrateurs. Rien n'aurait pu être fait sans cette solidarité face à l'adversité qui s'est dressée. La richesse des échanges, la réflexion, la réciprocité, le soutien indéfectible, ont marqué les 10 réunions du CA qui se sont tenues en 2014.

L'implication et l'engagement des administrateurs se sont aussi concrétisés directement par la générosité des membres du CA, qui par leurs contributions, ont soutenu le projet d'achat des locaux pour la SPP. C'est en effet au sein du CA que nous trouvons les plus importantes contributions.

Bernard Chervet cite les noms des plus gros contributeurs de la SPP à l'achat des locaux. Il précise qu'il se réserve la possibilité d'intervenir personnellement en fonction de la conjoncture, après sa présidence, depuis le comité de suivi.

Ce CA est le dernier qui prépare notre prochaine assemblée générale ordinaire. Il permet avec ceux des 20 et 27 janvier d'établir l'ordre du jour de la prochaine AGO. Les rapports statutaires seront bien sûr présentés in extenso.

Des ajouts et modifications du règlement intérieur seront éventuellement proposés au vote de l'assemblée générale, selon les décisions de ce CA. La modification du RI se fait à la majorité simple d'une assemblée générale qui peut être l'AGO. Ensuite, un dossier doit être adressé au ministère de l'intérieur en cinq exemplaires. Bernard Chervet s'est fait confirmer ces points par Mme Laplazie.

Ces éventuels ajouts concernent la création d'une ou deux rubriques à inclure dans deux articles du RI ; l'un porte sur SPP Edition, qui a été voté au CA du 9 décembre 2014 ; l'autre, sur la création d'une nouvelle commission « la CRDP » (commission pour la recherche et le développement de la psychanalyse), et va dépendre du vote de ce soir.

Rappelons que pour SPP Edition, le texte a été voté par le CA et porté en annexe du procès-verbal du 9 décembre 2014.

Les deux rapports statutaires, rapport moral et rapport financier, ont été adressés par mail aux membres du CA. Cette année, compte tenu de l'ordre du jour chargé, ils ne seront pas lus au CA dans leur intégralité. Le secrétaire général et le trésorier vont recueillir les remarques et demandes de modifications faites durant cette séance, et les porter sur leurs textes respectifs. Une fois remaniés, le rapport moral et le rapport financier seront adressés à nouveau aux administrateurs pour approbation avant l'assemblée générale.

Rapport moral 2014 : Approbation à la majorité (22 réponses, 22 oui)

Rapport financier 2014 : Approbation à la majorité (22 réponses, 22 oui)

Concernant le rapport financier, le budget 2014 ayant été approuvé, le CA doit voter le prévisionnel et l'augmentation des cotisations. Cette augmentation est due à deux facteurs :

- premièrement à la cotisation API que la SPP collecte puis reverse en tenant compte du cours du dollar. Cette année, le cours nous pénalise gravement. Le CA propose une répercussion partielle de ce change défavorable.

- deuxièmement à la non application de l'inflation depuis fin 2011. Le CA est favorable au rattrapage de ce retard.

Il est rappelé que ces deux augmentations sont strictement indépendantes de l'achat des locaux.

Approbation du budget 2014 à l'unanimité.

Vote du budget prévisionnel 2015 : 23 votants, 23 oui.

4/ Vie Scientifique

- **Commission scientifique (CS). Proposition. Vote.**

Plusieurs échanges ont eu lieu lors des derniers CA autour du projet de création de la CRDP. Ils ont permis une évolution fructueuse du projet. L'écart entre l'élaboration de la CS et celle du CA, s'est progressivement atténué au cours des différentes réunions.

Depuis, le bureau a rencontré à nouveau les responsables de la CS, afin d'affiner leurs propositions. C'est donc au nom du bureau que Bernard Chervet présente le projet, avec un texte pour le RI, à discuter et soumettre au vote du CA. Celui-ci devra aussi se prononcer sur le bien-fondé de soumettre ce texte au vote de l'AG afin de l'inclure au RI après acceptation du ministère de l'intérieur.

Un accord s'est dessiné pour constater que la CS et le CST n'arrivent pas à insuffler un travail de recherche au sein de l'institution ; et que cela n'est pas à proprement parler leur rôle.

Par ailleurs, l'analyse des difficultés observées lors des élections précédentes, telle que proposée par la CS, n'a pas convaincu le CA.

Enfin, l'idée de délivrer un label scientifique par un vote est refusée par le président et le bureau, qui ne veulent pas faire du scientifique un schibboleth au sein de notre société.

Le renoncement à une telle élection, ainsi que la proposition de faire une commission vouée à l'activité scientifique elle-même, par la création d'ateliers, et non pas à la réflexion sur le scientifique, ont été déterminants dans l'appropriation du projet par le bureau. Cette proposition d'ateliers s'inspire de l'esprit des Working Party mises en place par la FEP, puis reprises par l'API.

L'objectif de la CRDP est donc de susciter une émulation, de stimuler la vie scientifique au sein de la SPP, objectif que le bureau ne peut que partager. La formule actuelle est simple et centrée sur un travail effectif.

Bernard Chervet insiste sur un dernier point engageant l'esprit même de l'institutionnel de la SPP : la CS est, tout comme les deux autres commissions réglementaires, une commission au service du CA, dont les responsables sont nommés et missionnés par le CA.

S'il revient au CA de discuter et de faire évoluer les propositions émanant des commissions, que penser d'un CA qui ne tiendrait pas compte de celles-ci, alors qu'elles ont pour mission d'être le reflet de souhaits émanant des participants.

Il souligne aussi que seule l'assemblée générale est véritablement en mesure de dire si les propositions faites par une commission représentent ou non la majorité des membres.

Point n° 7 de l'article II du RI.¹

7. Commission pour la Recherche et le Développement de la Psychanalyse (CRDP).

La CRDP est une commission permanente qui se voue spécifiquement à la recherche et au développement de la psychanalyse en tant que discipline scientifique ; principalement sous la forme d'ateliers de recherche.

La CRDP regroupe les membres, les psychanalystes honoraires et les psychanalystes correspondants de la SPP qui souhaitent se consacrer à cette modalité de recherche groupale.

Pour en faire partie, il convient d'adresser une demande au président de la CRDP s'engageant à participer activement à un atelier pour au moins une année scolaire.

Le président de la SPP en fait partie es qualité. De même, le secrétariat scientifique du CA. Ils ne sont pas obligés de participer à l'un des ateliers.

La CRDP gère les ateliers de recherche proposés par les membres. En accord avec le secrétaire scientifique du CA, elle peut en promouvoir. La CRDP informe régulièrement l'ensemble des membres, honoraires et correspondants sur les thèmes des ateliers, en particulier les nouveaux membres adhérents aussitôt qu'ils sont agréés par le CA.

Les ateliers sont invités à présenter leurs recherches à l'ensemble de la société sous la forme des « Débats du samedi » ou d'autres modalités, et à les soumettre aux publications de la société.

Le président de la SPP installe la CRDP dans le mois qui suit sa propre élection. Elle élit alors

¹ Le département d'archives et d'histoire devient le point n° 8.

parmi ses membres son président qui choisit un secrétaire. Le mandat de président est renouvelable. L'élection se fait à la majorité simple.

Le président de la CRDP réunit régulièrement l'ensemble des inscrits pour des échanges scientifiques entre ateliers. Une fois par an, il écrit à tous les membres, les honoraires et les correspondants, les informant sur l'état de la recherche menée dans les ateliers.

Le président de la CRDP présente chaque année un rapport d'activité au conseil d'administration.

De la riche discussion qui s'ensuit se dégage la décision de mettre en place d'abord la CRDP, et de différer à un second temps le vote par l'AGO d'un article sur la CRDP dans le RI, donc d'insérer ce dernier après un temps de fonctionnement suffisant. Le CA propose aussi de mettre en place un comité provisoire responsable de la CRDP, composé de César Botella, Michel Ody, Claude Smadja, Bernard Chervet, président de la SPP et Sabina Lambertucci-Mann, secrétaire scientifique du CA.

Le CA vote la création de la CRDP telle que définie par le texte ci-dessus, destiné à être inséré dans le règlement intérieur après avoir été soumis au vote d'une assemblée générale future.

Vote : 23 votants, 21 oui ; 2 non.

5/ Locaux. Informations

- Travaux.

A la suite de plusieurs réunions en présence de l'architecte, organisées avec le personnel du CCTP, puis de la SPP, enfin avec ceux de la SPP et du CCTP réunis, la stabilisation des plans a pu être achevée.

L'architecte a établi un cahier des charges, et l'a soumis pour devis à plus de cinq entreprises et groupements. Pour le moment, le coût des travaux n'est pas encore estimé, nous attendons les retours.

- Comité de suivi de « Daviel » : composition, approbation.

Le CA du 27 janvier 2015 a approuvé la proposition d'une base composée de 4 anciens présidents, Diatkine Gilbert, Aisenstein Marilia, Bayle Gérard, puis Chervet Bernard, et des membres du comité de pilotage, Valentin Eric, Ang Béatrice, Lechartier-Atlan Chantal, avec Bernard Chervet. La composition complète a été laissée à la réflexion du bureau.

La proposition du bureau de laisser la composition de ce comité ouverte, suivant les aides et apports des uns et des autres, et de la conjoncture, est approuvée.

6/ CCTP. Informations

Le budget du CCTP est en cours de finalisation avec M. Bahri.

7/ CPLF

« Conseil » du CPLF ; proposition, approbation. Invitation de M. Aisenstein.

Le secrétariat scientifique est composé de Bernard Chervet, secrétaire scientifique, et Marilia Aisenstein, secrétaire scientifique adjoint.

Ils ont fait le choix de mettre en place un seul conseil scientifique, souhaitant que toute personne qui participe à l'organisation des CPLF soit impliquée dans l'activité scientifique elle-même.

Selon le règlement intérieur, le secrétariat scientifique est assisté d'un conseil désigné tous les deux ans et constitué par :

- Le secrétaire scientifique du CA ou un membre du bureau qui le représente.

- Le directeur de la Revue française de Psychanalyse.

- Le directeur du comité de la bibliothèque.

- Le directeur des Monographie et Débats de psychanalyse.

- Cinq autres membres au plus de la Société Psychanalytique de Paris proposés à l'approbation du conseil d'administration par le secrétariat scientifique du congrès.

Sont pressentis :

- Sabina Lambertucci-Mann.

- Josiane Chambrier-Slama.
- Elisabeth Dahan-Soussy.
- Gérard Szvec.
- Bernard Bensidoun.

Le secrétariat scientifique souhaite compléter ce conseil de huit autres membres qui participeront à l'activité scientifique, à l'organisation et à la lecture des préalables. Ont été pressentis :

- Marina Papageorgiou.
- Maya Levy-Garboua.
- Isabelle Maître-Lewy-Bertaut.
- Martine Pichon-Damesin.
- Eva Weil.
- Roland Havas.
- Gérard Noir.
- Daniel Irago.

A ce conseil, viendront s'ajouter trois à quatre membres de la société composante impliquée chaque année et constituant le comité local du pays ou de la société concernés.

Approbation à l'unanimité.

8/ Informations

- Elections FEP. Candidatures : Renata Sgier ; Jorge Canestri.

Le président présente les deux candidats qui vont se présenter à l'élection de la FEP et pour lesquels il aura à voter à Stockholm.

Exécutif de Renata Sgier :

Vice-Président : Yael Samuel (Israël) (big conferences).

Vice-Président : Patrick Miller (Paris) (small conferences).

General Secretary : Dirk Hamelmann-Fischer.

Treasurer : Valeria Egidi Morpurgo (SPI)

General Editor : Gianina Micu (Roumanie).

Exécutif de Jorge Canestri :

Vice-Président : Heribert Blass, (German Psychoanalytical Association) (big conferences).

Vice-Président : Eva Schmid-Gloor, (Swiss Society of Psychoanalysis) (small conferences).

General Secretary : Martina Burdet Dombald, (Madrid Psychoanalytical Association).

Treasurer : Katy Bogliatto, (Belgian Psychoanalytic Society).

General Editor : Viviane Chetrit-Vatine, (Israel Psychoanalytic Society).

Le CA apprécie les qualités de chacun des candidats. Les deux équipes ont une grande expérience de la vie institutionnelle et politique internationale.

- Candidature de Annie Roux

Elle a été reçue séparément par Claude Smadja et par Sabina Lambertucci-Mann, dans le cadre d'un entretien formel, en raison du cas de figure soulevé, celui d'un changement de société psychanalytique française.

Membre sociétaire de l'APF (équivalent de notre titulariat), elle souhaite devenir membre titulaire de la SPP et quitter l'APF. Son souhait de devenir formatrice à la SPP est patent.

Le CA accepte qu'elle pose sa candidature auprès de la commission des candidatures qui décidera du protocole à mettre en place, selon les termes mêmes de nos règlements.

9/ Questions diverses.

Fin de la séance 00h30.

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 7 avril 2015.

Procès-verbal rédigé par Elisabeth Dahan-Soussy avec la participation de Pascale Blayau (Secrétaire Général adjoint).

Bernard CHERVET
Président

Elisabeth DAHAN-SOUSSY
Secrétaire Général